Commune de
MIZOËN
38142
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

# EXTRAIT
# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015/26

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2015
*PRESENTS* : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.
*ABSENTS* : COING Jean-Pierre, SEVERAC Pascal.
*Secrétaire de séance :* François PINATEL

## DÉLÉGATIONS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE de confier au CCAS les missions suivantes :

Colis des anciens
Forfaits de ski scolaire
Cantine scolaire
Aide transport scolaire des enfants des hameaux scolarisés en maternelle, primaire et collège
Participation aux transports extra-scolaires
Participation à la garderie
Subventions et dépenses diverses ayant un caractère social

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de cette décision.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Bernard MICHEL

PREFECTURE DE L'ISERE
18 MAI 2015
SECTION COURRIER

MAIRIE DE MIZOEN
38142